

Ville d'Ablon-sur-Seine

Direction de l'Enfance
EG/ADO/ED 2021 –
Tél. : 01 49 61 33 59
enfance@ville-ablonsurseine.fr

A l'attention des parents d'élèves

Ablon-sur-Seine, le 18 Janvier 2021

OBJET : Mise en œuvre du couvre-feu à 18 heures

Mesdames et Messieurs,

Dans le prolongement des annonces faites par le Gouvernement sur la mise en œuvre d'un couvre-feu de 18h00 à 6h00 sur l'ensemble du territoire ; et suite aux **dernières précisions apportées par la parution du décret sur la mise en place de ce couvre-feu**, je vous confirme que les structures d'accueils enfance et petite enfance reprennent dès aujourd'hui, **lundi 18 janvier, aux horaires habituels de fonctionnement.**

Ainsi, les services fermeront à :

- **19h00 pour les accueils Périscolaires et Extrascolaires,**
- **18h45 pour la Crèche Familiale,**
- **17h45 pour le Multi-Accueil.**

Les familles n'ayant pas la possibilité de venir récupérer leurs enfants avant le début du couvre-feu, sont invitées à se munir d'une attestation de déplacement.

Enfin, je vous rappelle que dans le cadre d'accueils collectifs, chacun a un rôle important pour tenir l'épidémie sous contrôle. Ainsi, les parents doivent surveiller l'apparition de symptômes chez l'enfant ou membre du foyer, avant le départ pour l'école, le centre de loisirs ou la crèche. Si des signes évocateurs de la COVID-19 se présentent, il conviendra de rester au domicile familial et d'informer la ville et/ou l'école dans les meilleurs délais.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Éric Grillon
Maire d'Ablon-sur-Seine

